

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



Mise au point d'outils efficaces pour la promotion et la protection des droits sociaux et économiques

2e réunion

de la Plateforme collaborative CdE-FRA-REINDH-EQUINET

sur les droits sociaux et économiques

28 janvier 2016

Strasbourg, Conseil de l'Europe, Bâtiment Agora, salle G05

OBJECTIFS

La deuxième réunion de la Plateforme collaborative CdE-FRA-REINDH-EQUINET sur les droits sociaux et économiques vise à contribuer à une meilleure compréhension réciproque entre ces partenaires, l'accent étant mis sur la clarification et la définition des objectifs de la Plateforme ainsi que des moyens à mettre en œuvre pour les réaliser. Elle recensera un certain nombre de domaines d'activité, proposera différentes priorités sur le choix desquelles la Plateforme devra se prononcer, et discutera de la manière dont son action pourra évoluer au fil du temps. Elle est l'occasion de réaffirmer l'engagement de tous les partenaires concernant les actions à privilégier en 2016.

FORMAT / LANGUE(S) DE TRAVAIL

La manifestation, qui se déroulera sur une journée, se tiendra en séance plénière et en petits groupes. Lors de la première session, qui sera consacrée aux questions portant plus particulièrement sur le fonctionnement de la Plateforme, les participants seront divisés en quatre groupes de travail d'environ six personnes. Aucun service d'interprétation n'étant ici assuré, la composition de ces groupes tiendra compte de contraintes d'ordre linguistique. Les langues de travail en séance plénière seront l'anglais et le français, avec l'interprétation simultanée.

PROGRAMME

9h – 9h30	Inscription Modérateur : Matylda Pogorzelska, juriste attachée à la recherche, Département des libertés et de la justice, FRA
9h30 – 10h	Allocution d'ouverture par Karl-Friedrich Bopp, Chef de Division, DG-I, Service de la Charte sociale européenne, Conseil de l'Europe, qui récapitulera les conclusions de la réunion de lancement tenue le 15 octobre 2015 et définira les objectifs
10h – 11h	Sensibilisation des partenaires de la Plateforme Présentation des groupes de travail et du rôle des participants de la Plateforme <i>Les participants sont invités, au sein des petits groupes, à se présenter brièvement et à présenter l'institution pour laquelle ils travaillent ; il leur est demandé de faire état d'une action que leur institution a menée en 2015 en rapport avec la Plateforme, d'indiquer ce que chacun peut apporter à celle-ci et de mettre en avant le principal bénéfice qu'il peut en tirer.</i> <i>Le modérateur abordera des questions spécifiques au sein de chaque groupe.</i> <i>Les groupes rendront compte de leurs discussions en séance plénière.</i>
11h – 11h15	Pause-café Modérateurs : Debbie Kohner et Julie Lejeune, REINDH
11h15 – 11h40	L'approche d'Equinet : « Contribution des organismes de promotion de l'égalité à la protection, au respect et à l'exercice des droits économiques et sociaux » - présentation des grands axes de la nouvelle approche d'Equinet concernant les droits économiques et sociaux par Tamas Kadar, spécialiste des politiques, Equinet Discussion
11h40 – 13h	Le « Processus de Turin » pour la Charte sociale européenne et l'importance qu'il revêt pour la Plateforme – exposé

présenté par Manuel Paolillo, Conseiller de programme pour le « Processus de Turin », Service de la Charte sociale européenne, Conseil de l'Europe

- Contribution du REINDH : Comment associer les institutions nationales des droits de l'homme au « Processus de Turin » pour la Charte sociale européenne? Exposé présenté par Julie Lejeune, REINDH ; informations complétées par Equinet pour les pays où les organismes de promotion de l'égalité sont dans une situation différente
- Contribution de la FRA : Comprendre les synergies et l'approche de l'UE / ce que peut faire la FRA – Exposé présenté par Matylda Pogorzelska, FRA

Discussion

13h – 14h30

Pause-déjeuner

Modérateurs : Katrine Steinfeld et Tamas Kadar, EQUINET

14h30 – 15h

Présentation synthétique du mécanisme de suivi de la Charte sociale européenne, en particulier de la procédure de réclamations collectives – Lauri Leppik, Rapporteur général du Comité européen des Droits sociaux

Echange de vues sur le rôle des partenaires dans la réalisation des droits sociaux et économiques, notamment pour ce qui concerne la mise en œuvre et le mécanisme de suivi de la Charte sociale européenne

Leur mission peut consister, par exemple, à s'engager dans une utilisation stratégique des recours portés devant les tribunaux pour faire apparaître les divergences entre les normes juridiques nationales et les normes internationales en matière de droits sociaux de façon à inciter à modifier les textes de loi ou les pratiques contraires à ces normes et à mieux faire connaître les droits sociaux ; elle peut aussi consister à intervenir en qualité d'amicus curiae auprès du Comité européen des Droits sociaux ; autres possibilités à explorer.

15h – 15h45	Précision des objectifs et actions de la Plateforme Bref aperçu des actions décidées lors de la dernière réunion et nécessitant un suivi Contributions que d'autres secteurs du Conseil de l'Europe pourraient apporter à la Plateforme <i>Grefte de la Cour européenne des droits de l'homme, Bureau du Commissaire aux droits de l'homme, APCE, CCJE, ECRI, Plateforme OPRE, etc.</i>
15h45 – 16h	Pause-café
16h – 16h45	Questions plus particulièrement liées au fonctionnement de la Plateforme <i>Définition des objectifs communs pour les institutions partenaires et des moyens de les réaliser. Recensement des activités concrètes de coopération, notamment l'organisation de formations, en vue de remédier aux difficultés que posent actuellement la prise de conscience de l'indivisibilité des droits de l'homme ainsi que la promotion et la protection des droits sociaux fondamentaux</i> ➤ Collecte d'informations (qui peuvent figurer sur le site Web) concernant les instruments en matière de droits de l'homme, les bonnes pratiques et les décisions de justice nationales ➤ Mise au point d'approches / d'outils permettant de suivre et mettre en avant les droits économiques et sociaux, les droits de l'homme, les réclamations collectives, les interventions de tierces parties, etc. ➤ Organisation de formations consacrées aux nouvelles approches et nouveaux outils précités ➤ Actions de sensibilisation et de mobilisation destinées à favoriser l'émergence d'une culture des droits, à répondre aux réactions d'hostilité (des pouvoirs publics / autres) et à encourager la ratification des instruments pertinents
16h45 – 17h	Conclusions et propositions de mesures de suivi – Debbie Kohner, Secrétaire générale, Secrétariat permanent du Réseau REINDH